



LJMU Research Online

Thyssen, G and Depaepe, M

Essor et Déclin d'une Ecole de Plein Air: Le Centre Dupré de Roubaix (v. 1921-1978)

<http://researchonline.ljmu.ac.uk/id/eprint/3015/>

Article

Citation (please note it is advisable to refer to the publisher's version if you intend to cite from this work)

Thyssen, G and Depaepe, M (2012) ESOR et Déclin d'une Ecole de Plein Air: Le Centre Dupré de Roubaix (v. 1921-1978). Revue du Nord, 94 (397). ISSN 1166-486X

LJMU has developed **LJMU Research Online** for users to access the research output of the University more effectively. Copyright © and Moral Rights for the papers on this site are retained by the individual authors and/or other copyright owners. Users may download and/or print one copy of any article(s) in LJMU Research Online to facilitate their private study or for non-commercial research. You may not engage in further distribution of the material or use it for any profit-making activities or any commercial gain.

The version presented here may differ from the published version or from the version of the record. Please see the repository URL above for details on accessing the published version and note that access may require a subscription.

For more information please contact researchonline@ljmu.ac.uk

<http://researchonline.ljmu.ac.uk/>

Essor et déclin d'une école de plein air : le Centre Dupré de Roubaix (vers 1921-1978)

À l'automne 2009, a débuté la démolition d'une partie des locaux qui hébergeaient l'école (ou plus précisément, les écoles) de plein air et les colonies de vacances de Roubaix. *La Voix du Nord* a déploré la condamnation de ce « centre aéré », qu'elle a qualifiée d'un « pan de l'histoire qui disparaît »¹. Ces quelque dix dernières années, en France, l'attention s'est de plus en plus concentrée sur l'histoire des écoles de plein air telles que celle(s) de Roubaix. Le sujet est longtemps resté un terrain vague sur le plan académique, non seulement en France, mais également ailleurs dans le monde, bien que des efforts louables eussent déjà été entrepris dans les années 1970 et 1980, afin de combler cette lacune, essentiellement dans le cadre d'études portant sur une seule ville ou une seule nation². Dans les années 1990, toutefois, on pensait toujours qu'il existait un grand besoin de recherches académiques sur ce thème, qui pourraient servir à corriger le discours *pro domo* qui prédominait, par exemple, dans les livres de mémoires d'écoles de plein air³. Cela a également été reconnu dans les mémoires et dissertations d'étudiants, qui ont commencé à apparaître en plus grand nombre vers l'an 2000, bien que dans une mesure variable⁴. Plutôt qu'un traitement épisodique et peu objectif, le sujet méritait

*. – Le Prof. dr. Marc DEPAEPE est affilié au Centre d'Histoire de l'Éducation de l'Université de Louvain (KUL) et au Centre d'Étude Historique des Relations Interculturelles (au Campus de Courtrai), Campus KULAK, Étienne Sabbelaan 53, B-8500 Kortrijk. Le dr. Geert THYSSEN travaille en ce moment à l'Université du Luxembourg, Campus Walferdange, Bât II, 0.10, Route de Diekirch, 7220 Walferdange, Luxembourg.

1. – *La Voix du Nord*, jeudi 2 avril 2009, p. 14.

2. – Voir par ex. : M. CRUICKSHANK, « The Open-Air School Movement in English Education », *Paedagogica Historica*, (17)1, 1977, p. 62-74 ; L. BRYDER, « 'Wonderlands of Buttercup, Clover and Daisies' : Tuberculosis and the Open-Air School Movement in Britain, 1907-1939 » dans R. COOTER (dir.), *In the Name of the Child: Health and Welfare, 1880-1940*, Routledge, Londres, 1992, p. 72-91.

3. – Voir par ex. : F. WILMOT et P. SAUL, *A Breath of Fresh Air: Birmingham's Open-Air Schools 1911-1970*, Chichester, Phillimore, 1998.

4. – Pour la France, il y a par exemple les dissertations de fin de trimestre d'étudiants en architecture française, citées dans A.-M. CHÂTELET (dir.), *Les Écoles de Plein Air. Génèse d'une Certaine Modernité*, Paris, 2001 (Actes non publiés de la Conférence internationale et interdisciplinaire sur les écoles de plein air à Paris, 2001).

une approche selon de multiples points de vue, car il semblait particulièrement riche, étant situé à un croisement de domaines tels que la médecine, la pédagogie, l'architecture et la politique de l'enfance. C'est ainsi qu'un colloque international et interdisciplinaire sur les écoles de plein air a été organisé en 2001, à la Sorbonne, à Paris, par Anne-Marie Châtelet, Dominique Lerch et Jean-Noël Luc.

Ce colloque avait pour objet d'étudier l'institutionnalisation, la propagation et l'influence des écoles de plein air en Europe et ailleurs sous trois angles : un angle médical, un angle éducatif et un angle architectural. En abordant ces institutions « modernes », la conférence elle-même n'était toutefois pas entièrement exempte de modernisme. Elle portait témoignage de trois principes répandus parmi les adeptes de l'école de plein air, à savoir : que les institutions concernées étaient le berceau dans lequel la médecine scolaire s'est développée et où des mesures de soins de santé nouvelles et efficaces ont été élaborées, en rendant ainsi l'hygiène élémentaire évidente même au sein du système scolaire ordinaire ; qu'elles ont constitué un « véritable champ d'expérimentation éducative », un vivier pour tous les types de « nouvelle éducation » ; et qu'elles ont influencé, le cas échéant, « amélioré » directement ou indirectement, l'architecture scolaire⁵. Ces trois points de vue ont également « structuré » le livre qui a résulté du colloque ; il a tendu de même à souligner les « carrefours de l'innovation » que les institutions en question étaient censées avoir constitués⁶. À ce jour, dans l'historiographie française, des spécialistes ont toujours tendance à souligner l'approche holistique, innovante et centrée sur l'enfant des écoles de plein air, et adhèrent au point de vue selon lequel leur « création [...] à la lisière du système scolaire traditionnel a donné aux [à leurs] promoteurs une liberté d'action qui leur a permis de concevoir des solutions innovantes dans les sphères éducatives et architecturales »⁷.

Éviter l'hagiographie

Une hypothèse tacite liée aux principes énumérés ci-dessus consiste en ce que les promoteurs des écoles de plein air furent eux-mêmes à l'origine d'un

5. – Cf. M. DEPAEPE et F. SIMON, « Les Écoles de Plein Air en Belgique. Un phénomène historico-pédagogique mineur, reflétant des processus socio-historiques majeurs ? » dans A.-M. CHÂTELET, D. LERCH et J.-N. LUC (dir.), *L'École de Plein Air. Une expérience pédagogique et architecturale dans L'Europe du XX^e siècle*, Éditions Recherches, Paris, 2003, p. 80-95 ; M. DEPAEPE et F. SIMON, « Freiluftschulen : eine Historisch-Pädagogische Randerscheinung als Reflex Sozial-Historischer Modernisierungsprozesse ? Das Beispiel Belgien », *Zeitschrift für Pädagogik*, (49)5, 2003, p. 718-733.

6. – J.-N. LUC, « L'École de Plein Air : une Histoire à découvrir » in *L'École de Plein Air...*, op. cit., p. 7-20.

7. – A.-M. CHÂTELET, « A Breath of Fresh Air. Open-Air Schools in Europe » dans M. GUTMAN et N. DE CONINCK-SMITH (dir.), *History, Space, and the Material Culture of Children*, Rutgers University Press, New Brunswick, New Jersey & Londres, 2008, p. 107.

« mouvement » authentique vers des écoles de plein air, qui a « évolué » (« progressé ») naturellement et uniformément. Il est présumé ici que les institutions éducatives, y compris les écoles de plein air sont « issues » d'initiatives similaires aux « origines » spécifiques à partir desquelles elles ont « évolué ». De même, elles sont considérées comme des configurations changeantes de « connaissance » au sein de certains discours plutôt que comme des « inventions » de « pionniers »⁸. En particulier, les écoles de plein air ont émergé de connaissances concernant des questions aussi diverses que la tuberculose, l'hygiène, la protection infantile, l'éducation « nouvelle » ou « progressive », la santé et l'éducation physique, l'utilisation des loisirs, etc., et se sont développées dans autant de directions différentes. Les études tendent à limiter certains groupes cibles pour ces institutions qu'il convenait de distinguer des sanatoriums, préventoriums, colonies scolaires, etc., qui prenaient en charge les « malades » et les sujets « affectés » sous d'autres rapports dans des conditions assez similaires⁹.

Tous ceux qui relèvent le défi de l'étude de l'école/des écoles de Pont-Rouge (ou Centre Dupré) dans son (leur) contexte particulier peuvent éprouver des difficultés à distinguer l'historiographie locale de l'hagiographie¹⁰. Même la première tend à mettre en exergue le rôle « exemplaire » de la ville (ou plus exactement de la municipalité) dans des domaines tels que l'éducation, la santé publique, le bien-être, le logement, le sport et les loisirs¹¹. En outre, elle attribue généralement les résultats enregistrés dans ces domaines à des membres de l'administration municipale, à des associations de secours mutuel laïques ou catholiques et – moins fréquemment – à des patrons industriels. En particulier, l'école de plein air étudiée ici est le plus souvent décrite comme une arme dans la croisade personnelle de Jean-Baptiste Lebas (1878-1944), maire de Roubaix de 1912 à 1941¹², et du docteur Léandre Dupré (1871-1951), conseiller municipal, adjoint pour l'hygiène et l'instruction

8. – Voir par ex. : T. S. POPKEWITZ, B. M. FRANKLIN et M. PEREYRA (dir.), *Cultural History and Education. Critical Essays on Knowledge and Schooling*, New York/London, Routledge, 2001 ; I. GROSVENOR, « Geographies of Risk: an Exploration of City Childhoods in Early Twentieth-Century Britain », *Paedagogica Historica*, (45)1-2, 2009, p. 219.

9. – Curieusement, cela s'accompagnait d'une ambition d'universalité. Voir : I. JABLONKA, « La Réunion éphémère. Les Ambiguïtés du Premier Congrès International des Écoles de Plein Air (24-28 Juin 1922) » dans A.-M. CHÂTELET, D. LERCH et J.-N. LUC (dir.), *L'École de Plein Air*, op. cit., p. 274.

10. – Les travaux de Jean Piat doivent certainement être situés à la frontière entre les deux genres. En plus d'être un érudit et un historien renommé, Piat fut clairement un militant socialiste. Voir : J. PIAT, *Jean Lebas. De la Belle Époque à la Résistance*, Roubaix, Maison du Livre, 1994, p. 206 ; J. PIAT, *Victor Provo, 1903-1983. Roubaix témoigne et accuse*, Dunkerque, Éditions des Beffrois, 1985, p. 19. Voir également : J. PIAT, *Événements mémorables de Roubaix*, Saint-Étienne, Horvath, 1984 ; Y.-M. HILAIRE (dir.), *Histoire de Roubaix*, Dunkerque, Éditions des Beffrois, 1984.

11. – Voir par ex. : T. DELATTRE, J.-P. POPELIER et Ph. WARET, *Roubaix. Mémoire en images*, Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 1999, p. 88.

12. – En 1944 Jean Lebas mourut d'épuisement au camp de concentration de Sonnenburg, mais il fut réélu en 1945, car son décès ne fut connu qu'en juin 1946.

publique, contre des maladies telles que la tuberculose (TB). Ces maladies étaient responsables d'une mortalité infantile élevée et considérées comme résultant d'une malnutrition, d'un manque d'hygiène et des mauvaises conditions d'existence de la classe ouvrière.

Dans le cadre de l'offensive politique et socio-hygiénique, l'école a presque toujours été accolée aux cantines scolaires de Roubaix, organisées à partir de 1892 et généralement décrite comme l'héritage du « premier maire socialiste de France », Henri Carrette (1846-1911), aux camps de vacances municipal et au centre sportif, aménagé entre 1928 et 1935 et, depuis 1942, à l'arrivée de Paris-Roubaix, à la piscine Art déco de la ville – un véritable temple de l'hygiène construit entre 1927 et 1932, et à présent un fameux monument national et un musée d'art et d'histoire – et à son programme d'« habitations à bon marché », également connues sous l'appellation de HBM. Ce n'est que rarement, semble-t-il, que les effets « salutaires » et « émancipateurs » que les projets de santé publique et d'urbanisation étaient censés produire sont mis en question et que leur rôle présumé « à l'avant-garde » de la réforme sociale est mis en perspective¹³. De fait, ces expériences n'étaient pas réellement « révolutionnaires », ni sur le plan national (Lannion, Pont-Audemer, Toul...) ni sur le plan international (Suisse, Allemagne, Autriche...).

Si l'on considère les choses sur le long terme, Roubaix avait explosé d'un gros bourg de 8000 habitants à une ville surpeuplée de quelque 124000 citoyens au cours du XIX^e siècle¹⁴. La croissance rapide de Roubaix était largement imputable à l'immigration, notamment celle des Belges, qui tout au long du XIX^e siècle, s'y sont installés en plusieurs vagues. À la fin du XIX^e siècle, la majorité de la population de Roubaix était belge, ce qui avait poussé certains chercheurs à suggérer qu'il s'agissait quasiment d'une ville belge. Des familles de Pologne, d'Italie, du Portugal et d'Espagne arrivèrent par la suite à la recherche d'un meilleur avenir; elles furent suivies, dans les années 1960, de ressortissants des pays du Maghreb¹⁵. L'industrialisation rapide de Roubaix a contribué à construire sa réputation de « Manchester de la France ». Aucune autre ville du pays n'a connu une évolution aussi specta-

13. – Il existe, bien entendu, des exceptions. Voir par ex. : R. LEFÈVRE, *Le Socialisme saisi par l'Institution municipale (des années 1880 aux années 1980). Jeux d'échelles*, 2001 (Université de Lille II : thèse de doctorat non publiée).

14. – Cf. par ex. : C. PETILLON, *La Population de Roubaix. Industrialisation, démographie et société, 1750-1880*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2006, p. 14; *Roubaix. Musées, monuments, promenades*, Paris, Éditions du Patrimoine/Centre des Monuments Nationaux, 2008, p. 29; Ph. WARET et J.-P. POPELIER, *Roubaix de A à Z*, Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2006, p. 5.

15. – Voir entre autres travaux : M. DAVID, A. GUILLEMIN et Ph. WARET, « L'intégration des Belges à Roubaix. Rapport de synthèse », *Les Cahiers de Roubaix*, 3, s.d. [1995]; J.-P. POPELIER, *L'immigration oubliée. L'Histoire des Belges en France*, Lille, La Voix du Nord, 2003.

culaire et seulement un petit nombre à l'étranger (telles que celles situées dans le Lancashire du Sud et Bradford) l'ont vécue¹⁶.

Cette évolution s'est accompagnée d'un large éventail de problèmes : insalubrité des logements, grande pénibilité du travail dans des conditions peu respectueuses de l'hygiène, exploitation des enfants...

À partir des années 1870, les syndicats, le courant socialiste et les organisations philanthropiques catholiques ou laïques jouèrent un rôle dans le domaine de l'éducation, de l'hygiène et des loisirs populaires, et constituèrent la culture sociale et politique quelque peu particulière de Roubaix qui, à la fin du XIX^e siècle, commençait seulement à s'éloigner du paternalisme en guise de réponse aux besoins, mieux perçus, des classes laborieuses de la ville. En conséquence, les premières cantines scolaires de Roubaix, par exemple, étaient fortement dépendantes des cotisations du parti socialiste et des collectes organisées lors de diverses manifestations caritatives¹⁷.

Une politique d'éducation, d'hygiène et de loisirs

L'aide fournie par les cantines scolaires n'était pas désintéressée : elle permettait non seulement de recruter des élèves pour l'« école laïque », mais avec une alimentation « saine et revigorante », elle visait également à préparer des générations de « bataillons pour la révolution sociale »¹⁸. Le nombre sans cesse croissant de repas distribués, dont la plupart étaient gratuits, avait en outre une fonction symbolique : ils devinrent le porte-drapeau d'une nouvelle gouvernance municipale socialiste, dont les garderies et les séjours en sanatorium organisés sous Carrette devaient également témoigner¹⁹. En raison des mauvaises conditions de logement et de travail, ainsi que de la malnutrition, les familles des ouvriers étaient ravagées par des maladies telles que la tuberculose et la diphtérie. La mortalité infantile dans ces milieux sociaux était par conséquent très élevée. Si cela avait suscité la préoccupation et l'indignation de l'administration précédente et des bonnes âmes dans les milieux industriels et catholiques, dans l'esprit de l'époque, ils ne semblaient, cependant, pas immédiatement disposés à rechercher des solutions structurelles. Toutefois, après la défaite de la France dans la guerre contre la Prusse, la question de la santé ne pouvait pas manquer d'être abordée, car non seulement les besoins des personnes étaient en jeu, mais aussi la future force de la race. En conséquence, les activités parascolaires telles que les « cantines sco-

16. – Voir également D. PARIS et J.-Fr. STEVENS, *Lille et sa région urbaine : la bifurcation métropolitaine*, Paris, L'Harmattan, 2000.

17. – J. PIAT, *Victor Provo*, *op. cit.*, p. 158. Voir M. DAVID, B. DURIEZ, R. LEFEBVRE, G. VOIX (éds), *Roubaix. 50 ans de transformations urbaines et de mutations sociales*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2006.

18. – *Roubaix. Musées, monuments, promenades*, p. 83-84.

19. – *Ibid.*, p. 84-85.

lares » et les « colonies de vacances » étaient – même d'un point de vue étymologique – intrinsèquement liées au militarisme, à l'eugénisme et à l'hygiène sociale²⁰.

Dans cette atmosphère saturée de tensions politiques et sociales, les initiatives cléricales et philanthropiques, telles que les patronages (groupes de jeunes catholiques qui se rassemblèrent à partir de 1897 les après-midi libres et se développèrent à partir de 1903 en incluant les camps de vacances dirigés par des prêtres et des séminaristes) et des campagnes d'allaitement (organisées par le « Comité patronal » des industries locales) entrèrent en compétition avec les garderies et les séjours en sanatorium organisés par l'administration socialiste récemment entrée en fonctions. Cette rivalité devait se poursuivre sous Eugène Motte, qui défendait essentiellement les intérêts de la bourgeoisie, des patrons industriels et de l'Église catholique, et Jean Lebas, dont la gestion laissait présager une politique municipale globale d'éducation populaire, de développement urbain, d'hygiène et de bien-être social. Bien que moins importante par rapport à la population de la ville, cette dernière présentait une ressemblance considérable avec le programme conçu par Henri Sellier, maire de Suresnes de 1919 à 1941, avec qui Lebas coopérerait plus tard au sein du gouvernement de Front populaire de Léon Blum en tant que ministre du Travail²¹. Ainsi, à Roubaix également, l'école de plein air n'était qu'un chaînon dans une série de réalisations d'orientation socialiste. D'un point de vue matériel, elle faisait partie d'un projet, confié dans le cadre de la loi Cordunet de 1919 relative à l'embellissement urbain, à Jacques Gréber, qui s'était fait une réputation en Amérique et en France en tant qu'architecte paysagiste et urbain, et par la suite, en tant que concepteur d'instituts de santé²². L'ampleur du programme était assez modeste, le plan général de Roubaix ayant déjà été tracé en 1864 et la ville en étant venue à manquer d'espace pour des plans ambitieux²³. En outre, la bureaucratie et les obstacles financiers n'amélioreraient pas les choses ; vinrent s'y ajouter l'inflation de la première moitié des années 1920 et la crise économique de 1929-1930 avec les grèves consécutives à celle-ci (souvent soutenues par le conseil municipal), qui affectèrent Roubaix peut-être bien plus que d'autres villes.

20. – L. L. DOWNS, *Childhood in the Promised Land*, p. 3 ; P. ROSANVALLON, *L'État en France de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 1992. Voir également les travaux de L. Murard et P. Zylberman.

21. – Comme Sellier, Lebas a exercé ses activités à divers niveaux politiques, mais Sellier a peut-être été encore plus célébré que Lebas pour ses réalisations. Voir par ex. : R.-H. GUERRAND et C. MOISSINAC, *Henri Sellier. Urbaniste et réformateur social*, Paris, La Découverte, 2005.

22. – Voir par ex. : A. LORTIE, *Jacques Gréber (1882-1962) et l'urbanisme. Le temps et l'espace de la ville* (2 vol.), 1997 (Université Paris XII Val-de-Marne : thèse de doctorat non publiée), p. 142-143 ; P. LAVEDAN, « Jacques Gréber, 1882-1962 », *La Vie Urbaine*, 1, 1963, p. 2.

23. – *Roubaix. Musées, monuments, promenades*, op. cit., p. 98.

La municipalité dut dès lors se contenter de l'implantation d'une cité d'habitations dénommée « Nouveau Roubaix » et d'un certain nombre de maisons individuelles²⁴, d'une piscine publique, qui devait remplacer l'« école de natation » assez peu fréquentée, construite vers 1880²⁵, et d'un parc sportif. Ce dernier serait aménagé sur un site de 23 hectares à la périphérie de la ville, limitrophe du territoire de Lys-lez-Lannoy, dans une zone appelée Pont-Rouge, réputée pour être idéalement ventilée par l'air pur des champs environnants. La création du centre sportif, tout comme les autres projets, avait déjà été décidée avant le déclenchement de la première guerre mondiale²⁶. Toutefois, le conflit déplaça le centre d'intérêt vers des problèmes plus urgents : approvisionnement en nourriture, lutte contre la tuberculose...

Après les hostilités, la ville rouvrit les cantines scolaires, ainsi que les bains publics qu'elle avait aménagés dans la rue des Longues Haies et la rue de Rome en 1897 et en 1911, étant donné que les bains et la piscine de la rue Pierre Motte, installés en 1894, étaient principalement destinés aux classes moyennes et supérieures²⁷. L'éducation physique venait compléter l'action ; à cet effet des moniteurs spécialisés du « Centre de culture physique » de Lille avaient été détachés pour enseigner quotidiennement la gymnastique respiratoire en plein air à tous les élèves des écoles municipales, dans le cadre d'une « éducation nouvelle, scientifique, méthodique et rationnelle »²⁸. Dès que les besoins les plus urgents furent satisfaits, la ville reprit également le fil de son projet de parc sportif et, en 1919, elle commença à équiper les terres qu'elle possédait de terrains de football provisoires et d'une piste d'athlétisme²⁹. Après l'été de 1920, durant lequel Dupré avait improvisé sur ce site un premier camp de vacances, équipé de deux grandes tentes (militaires) « Bessoneau », le conseil municipal décida, en novembre 1920, d'étendre et d'intensifier son action. Selon Jean Piat, les socialistes réclamaient un tel centre depuis février 1907, mais, à l'époque, leur demande avait été ignorée. Le maire d'alors, Eugène Motte, avait été davantage attiré par l'aménagement d'installations militaires à Pont-Rouge. Toutefois, le gouvernement, probablement en la personne du ministre de la Guerre, Georges Picquart, y mit le holà³⁰.

24. – *Rapport sur l'administration*, 1932, p. 46.

25. – T. DELATTRE, J.-P. POPELIER et Ph. WARET, *Roubaix. Mémoire en images*, op. cit., p. 94.

26. – *Rapport sur l'administration*, 1932, p. 7.

27. – Voir : Ph. WARET et J.-P. POPELIER, *Roubaix. Ville de sport*, Saint-Cyr-Sur-Loire, Alan Sutton, 2004, p. 24, 25 et 27 ; C. FOURET, *Air et eau*. [Séries : *Aux sources de l'histoire du Nord, dossiers pédagogiques des Archives départementales du Nord*], Villeneuve-d'Ascq, Ravet-Anceau, 2008, s.p.

28. – L. DUPRÉ, *L'Œuvre antituberculeuse scolaire*, Lille, O. Marquant, 1922 p. 6-7. Voir également : C. FOURET, *L'Échappée sportive. Sport, gymnastique et éducation physique dans le Nord. Du Moyen Âge à 1945*, Lille, AD Nord, p. 86-88 ; C. FOURET, *Air et eau*, s.p.

29. – Ph. WARET et J.-P. POPELIER, *Roubaix de A à Z*, op. cit., p. 166.

30. – J. PIAT, *Jean Lebas*, op. cit., p. 63, 95 et 404.

Quoi qu'il en soit, le camp de vacances était présenté comme une mesure nécessaire pour empêcher les enfants de la classe ouvrière d'être affectés par la « peste sociale » de la tuberculose et de rejoindre « le contingent, hélas déjà beaucoup nombreux, de nos déchets sociaux »³¹. En conséquence, plus de 6 000 écoliers furent amenés à Pont-Rouge – les plus jeunes par tram – par leurs professeurs, pour jouir d'un régime d'« éducation physique bien conçue » (ou pour l'endurer)³². Ce dernier comprenait, en premier lieu, des jeux de toutes espèces : football, tennis, cricket, basketball ou des jeux sur des tourniquets, des bascules, etc., destinés à attirer autant d'enfants que possible au camp de vacances. En deuxième lieu, « toute une nouvelle éducation sportive et athlétique » était proposée³³, au moins à ceux pour lesquels elle n'était pas contre-indiquée. Cela débouchait parfois sur des compétitions lors desquelles des prix étaient attribués. Les meilleurs éléments étaient adressés à des clubs sportifs locaux, parmi lesquels figuraient peut-être « La Roubaissienne », « L'Ancienne » ou le « Sport Ouvrier Roubaisien » de la classe ouvrière militante³⁴. En troisième lieu, des excursions étaient organisées dans les environs du domaine, avec des drapeaux, des tambours et des trompettes en tête. Enfin, pendant quelques heures par semaine, chaque groupe, subdivisé par catégorie d'âge, allait nager, probablement dans l'école de natation près du canal. En dehors de cela, des « exposés appropriés », destinés à servir d'éducation morale, étaient organisés³⁵.

Pour les élèves qui, à la fin de l'année scolaire, avaient obtenu leur « Certificat d'études primaires » – le seul diplôme auquel pouvaient prétendre les enfants de la classe ouvrière – des excursions en mer étaient organisées chaque année par le « bureau des écoles » ; des membres de l'administration municipale, tels que Dupré y participaient souvent³⁶. Le *Journal de Roubaix*, le journal le plus lu, mais clairement de centre droit, pro-catholique et pro-industriel, observait ces événements de manière critique. Il préférerait rendre compte des patronages, qui, ce même été, par coïncidence, avaient commencé à s'organiser en une fédération, qui regroupa initialement 16 clubs de jeunes catholiques et par la suite 25. Ces derniers prétendaient s'occuper d'au moins autant d'enfants que les camps de vacances municipaux et proposer, en outre, la seule éducation morale « véritable », qu'ils diffusaient également par l'intermédiaire d'un prospectus publicitaire appelé « Nos patros »³⁷. C'est proba-

31. – L. DUPRÉ, *L'Œuvre antituberculeuse scolaire*, op. cit., p. 6.

32. – *Ibid.*, p. 9-12.

33. – *Ibid.*

34. – Voir : Ph. WARET et J.-P. POPELIER, *Roubaix. Ville de sport*, op. cit., p. 50-51.

35. – L. DUPRÉ, *L'Œuvre antituberculeuse scolaire*, op. cit., p. 10-12.

36. – Voir par ex. : *Journal de Roubaix*, vendredi 30 juillet 1920, p. 2.

37. – Cf. par ex. : *Journal de Roubaix*, dimanche 22 août 1920, p. 3 ; *Journal de Roubaix*, lundi 6 septembre 1926, p. 2.

blement en réaction à cela qu'un prospectus similaire concernant les camps de vacances municipaux, appelé « Pont-Rouge », fit son apparition³⁸.

L'école (Les écoles) de plein air de Pont-Rouge

Les cinq premières années d'activité (1921-1926)

Comme dans le cas d'autres écoles de plein air, telles que celles de « Diesterweg » à Kalmthout (Belgique) ou de « Trotter » à Milan, le discours officiel consistait en ce qu'après une période d'essai (de deux ans en l'occurrence), il s'était « avéré » nécessaire de permettre aux plus « nécessiteux » (qualifiés de « chétifs anémiques », de « tuberculeux latents », de « lymphatiques porteurs d'adénopathie trachéo-bronchique ») de bénéficier d'un séjour plus long que seulement quelques jeudis après-midi ou quelques semaines pendant les vacances, ainsi que d'une « alimentation [plus] substantielle » et d'une « éducation physique scientifiquement comprise », d'une « hygiène [plus] rigoureuse » et d'une « surveillance médicale plus étroite »³⁹. En conséquence, en juin 1921, les tentes du camp de vacances de Pont-Rouge furent précipitamment transformées en salles de classe – cinq pour les garçons et cinq pour les filles – mais elles furent bien vite remplacées par des baraquements militaires mis au rebut, après qu'une violente tempête estivale les eut fait s'envoler. Au total, cinq baraquements mesurant chacun 10 mètres par 60 furent installés; trois d'entre eux hébergeaient une cuisine, un réfectoire et un cinéma, lequel était transformé en gymnase en cas de mauvais temps. Les deux autres baraquements étaient ouverts vers le sud et divisés en salles de classe à l'aide de cloisons⁴⁰. Il fut mentionné avec une certaine fierté que les salles de classe contenaient le même mobilier scolaire que les écoles ordinaires de la ville, y compris des tableaux muraux⁴¹. Un clapier, un colombier et un enclos à chèvres destinés à servir à des « démonstrations pratiques » d'élevage hygiénique d'animaux et à des expériences dans la vente de produits alimentaires d'animaux complétaient les installations⁴². S'il entraînait peut-être dans les intentions d'équiper l'école d'une piscine, comme le *Journal de Roubaix* semblait le suggérer⁴³, cela ne devint jamais une réalité.

38. – *Pont-Rouge. Journal du camp municipal de vacances de Roubaix*, 1, 1951 [Archives municipales de Roubaix (dans la suite AM Roubaix), Inventaire Sous-Serie IV M, a.e.].

39. – Cf. L. DUPRÉ, *L'Œuvre antituberculeuse scolaire*, op. cit., p. 16; et Ville de Roubaix, *Bulletin communal. 1923*, Roubaix, Imprimerie typographique et lithographique Foconié, s.d., p. 782 et 784.

40. – Ville de Roubaix, *Bulletin communal. Année 1921*, p. 836; *Rapport sur l'administration*, 1932, p. 288.

41. – L. DUPRÉ, *L'Œuvre antituberculeuse scolaire*, op. cit., p. 20-21.

42. – *Ibid.*, p. 34.

43. – Voir: *Journal de Roubaix*, jeudi 24 août 1922, p. 2; *Journal de Roubaix*, vendredi 27 août 1926, p. 2.



FIG. 1. – « Leçon de couture » [Léandre DUPRÉ, *L'Œuvre antituberculeuse scolaire*, 1922, p. 31].

Les groupes cibles de l'école étaient sélectionnés deux fois par an – en septembre et en mars – par des inspecteurs-médecins scolaires, qui ne recrutaient probablement activement que dans les écoles primaires publiques de la ville. Néanmoins, contrairement à ce que certains ont insinué, il est peu probable que l'on refusât des enfants d'écoles libres, qui étaient présentés par des médecins ou par les parents eux-mêmes et qui s'avéraient satisfaire aux critères. Au début tout au moins, il arriva que l'école soit accusée d'exclure des enfants dont le seul défaut consistait à avoir des parents catholiques ; c'étaient pourtant des contribuables comme tous les citoyens de Roubaix, comme cela fut écrit dans le *Journal de Roubaix*⁴⁴. Toutefois, un discours promouvant la « régénération de la race » n'autorisait pas une critique trop sévère. Comme il s'agissait de la santé des enfants, les différences idéologiques furent donc progressivement dissimulées sous le masque de la charité, tout au moins dans une certaine mesure. Les groupes cibles, d'ailleurs, ne comprenaient ni les « enfants atteints de tuberculose avancée », autrement dit les « élèves contagieux », ni – tout au moins à ce stade – « les anormaux »⁴⁵.

Étant donné que l'école de plein air était avant tout considérée comme un instrument de santé, les enfants faisaient l'objet de tout un éventail d'interventions médicales et hygiéniques. Pour chaque enfant, il était constitué un

44. – Cf. : *Journal de Roubaix*, jeudi 7 juillet 1921, p. 2 ; *Journal de Roubaix*, samedi 7 janvier 1922, p. 3.

45. – L. DUPRÉ, *L'Œuvre antituberculeuse scolaire*, *op. cit.*, p. 19.

« carnet sanitaire », qui rassemblait les données utiles à la connaissance de son état et à son suivi.

En dehors des interventions médicales, un programme d'hygiène conçu de manière plus large était imposé aux enfants. À leur arrivée, l'état de propreté de chacun d'eux était inspecté, après quoi il devait se déshabiller et endosser un uniforme⁴⁶. Les enfants devaient prendre l'habitude de se laver et se voyait offrir un régime alimentaire équilibré. L'exercice physique occupait en outre une large tranche de l'horaire des cours, par exemple, sous la forme de jeu, de gymnastique et d'instruction manuelle, consistant en jardinage pour les garçons et en sciences domestiques pour les filles⁴⁷. Comme un ancien élève de l'école se le rappelait plus tard, les repas étaient parfois associés à des activités intellectuelles. Au déjeuner, des récitations se déroulaient et au petit-déjeuner, un ou deux enfants devaient, à tour de rôle, faire entrer des vers dans la tête de leurs condisciples, par exemple, des fables telles que celles de « La Fontaine », qui devaient très probablement avoir été expurgées de références à la religion⁴⁸.

En termes de méthodes éducatives (et de caractéristiques connexes), il était affirmé que l'école fournissait un environnement qui stimulait l'« instinct de liberté de l'enfant » tout en adoptant un « programme moderne d'enseignement », qui encourageait ses facultés d'observation, formait son « esprit » et son « caractère » et développait sa capacité à juger et raisonner « sainement » (il faut entendre : non religieusement)⁴⁹. L'enseignement passait pour être plus vivant, plus concret et, ainsi, plus facile et plus attrayant, ce qui était particulièrement nécessaire pour les « faibles », dont la durée maximale de l'attention était « naturellement » plus limitée. Le cinéma, le vecteur moderne de l'instruction, occupait une place en vue dans ce programme. Le « ralenti », en particulier, s'avérait une fonction pratique : elle permettait aux enfants, après un petit mot d'explication, d'imiter les mouvements se déroulant devant leurs yeux, en plein air, sous la surveillance de moniteurs d'éducation physique. En cette occasion et en d'autres, ils apprenaient « en agissant » – une référence fortuite à John Dewey (1859-1952, philosophe américain théoricien de l'éducation progressive) – tandis que le « maître n'y enseign[ait] pas, [mais] guid[ait] et aid[ait] au besoin », en stimulant ainsi l'« initiative personnelle », le « sentiment de la responsabilité » et d'« habitudes d'ordre », ainsi qu'un certain nombre de principes généraux, reconnus universellement, tels

46. – L. DUPRÉ, *L'Œuvre antituberculeuse scolaire, op. cit.*, p. 27.

47. – *Ibid.*, p. 22.

48. – [(J. PIAT.) « Mes Écoles »], *Nord Éclair*, dimanche 24 et lundi 25 mai 1981, p. 8. La « Croix du Nord » a critiqué avec violence la pratique d'épuration des fables. Voir : *Croix du Nord*, mercredi 28 septembre 1921, p. 1.

49. – Cf. L. DUPRÉ, *L'Œuvre antituberculeuse scolaire, op. cit.*, p. 18 et 26 ; *Rapport sur l'administration*, 1932, p. 291.

« l'amour du bien, du beau et du vrai », qui constituaient la « base rationnelle de [la] morale laïque »⁵⁰. Ces dernières allégations indiquent clairement que l'école de plein air, comme toutes ses semblables, n'était pas simplement un instrument préventif, mais peut-être au moins autant un instrument politique.

Pour hygiénique et expérimental qu'il fût, le programme de l'école insistait sur le fait que « les études régulières se poursuivent normalement »⁵¹. Les résultats de ces mesures étaient considérés comme décisifs d'un point de vue physique, intellectuel et moral. Une véritable « réfection de la race » se déroulait à Pont-Rouge, démontrant ainsi que l'école de plein air était une véritable « pépinière où la plante humaine pouvait récupérer toute sa virilité, toute son énergie et toute son élasticité »⁵². Il était également affirmé que les enfants étaient devenus « plus calmes, plus dociles, en un mot, mieux adaptés à la vie scolaire »⁵³. Il est loin d'être certain que les enfants s'étaient, en fait, tous adaptés aisément au régime scolaire, comme cela était affirmé, et présentaient effectivement une « exubérance » et une « gaieté » remarquable⁵⁴, à l'issue de leur séjour de trois, six ou douze mois (et parfois encore prolongé davantage). De même, il reste à voir si les principes d'hygiène mis en pratique quotidiennement, étaient effectivement intériorisés comme un « véritable besoin, l'amour même de l'hygiène » et si les filles et les garçons avaient réellement acquis un « goût » pour la couture et le jardinage, respectivement, qui survivait au système un tant soit peu compétitif des récompenses attribuées, par exemple, aux élèves ayant le mieux cultivé leur parcelle individuelle de jardin⁵⁵. Le seul témoignage écrit qui a été retrouvé en ce qui concerne cette période suggère qu'au moins certains élèves en étaient venus à aimer certains aspects de l'école, sous l'influence de personnes telles que Victor Sengier, le premier directeur de l'école et, apparemment, à la fois « un père et un pédagogue »⁵⁶.

Pourtant, malgré toute la satisfaction apportée par le programme et quel que soit le degré d'hygiène avec lequel les baraquements de l'école – principalement meublés avec de l'équipement de seconde main – aient pu être organisés, l'expérience ne put répondre au souhait des socialistes d'être considérée comme l'exemple parfait pour d'autres. En conséquence, le 30 décembre 1921, la municipalité décida de construire une école de plein air

50. – L. DUPRÉ, *L'Œuvre antituberculeuse scolaire*, op. cit., p. 18, 26-27 et 32-34.

51. – Ville de Roubaix, *Bulletin communal. Année 1921*, p. 834.

52. – *Ibid.*, p. 834-835.

53. – Ville de Roubaix, *Bulletin communal*, 1923, p. 785.

54. – *Ibid.* ; L. DUPRÉ, *L'Œuvre antituberculeuse scolaire*, op. cit., p. 12-13.

55. – L. DUPRÉ, *ibid.*, p. 27 et 32-34.

56. – [(J. PIAT.) « Mes Écoles », op. cit.], *Nord Éclair*, p. 8. Des articles publiés dans le journal d'avant guerre, *Journal de Roubaix*, font référence à ce personnage.

57. – Ville de Roubaix, *Bulletin communal. Année 1921*, Lille, Imprimerie ouvrière administrative et commerciale, 1931, p. 836.

plus permanente – ou en réalité deux, une pour les filles et une pour les garçons, chacune étant dirigée par un chef d'établissement différent⁵⁷ –. Les plans du nouveau bâtiment furent dessinés par Jacques Gréber, dont le nom a déjà été mentionné, et étaient, selon André Lorie, inspirés par le projet datant de 1917 de Tony Garnier, consistant à construire un sanatorium « franco-américain » pour la ville de Lyon, qui ne fut toutefois jamais réalisé. Les premiers plans furent dessinés entre août 1922 et octobre 1923, et adaptés le 28 février 1924 et le 3 mars 1925, conformément aux décisions et aux suggestions du conseil municipal et du ministre de l'Instruction publique, respectivement⁵⁸. Le plan initial prévoyant de doter l'école d'un pensionnat ne se concrétisa pas⁵⁹. Après de délicats problèmes de cession de terrains, l'école, construite en partie sur des fonds américains⁶⁰, put ouvrir ses portes.

Une école pour les « enfants arriérés » (1926-1955)

Après ses premières années d'activité, l'école entama une nouvelle phase dans une autre direction importante. Lors de sa réunion du 17 avril 1925, le conseil municipal décida de solliciter la reconnaissance de l'école par le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en tant qu'« établissement communal de perfectionnement pour enfants arriérés », comme le préfet du département du Nord l'avait suggéré dans une lettre du 25 février de cette même année. Il était non seulement estimé que l'école de plein air répondait effectivement aux critères de la loi du 15 avril 1909, qui autorisait la création de classes d'enseignement spécial annexées aux écoles primaires, ainsi que d'écoles spéciales autonomes pour les enfants (*sic*) « arriérés » ou « anormaux ». Cette reconnaissance serait en outre assortie de subventions considérablement plus élevées, qui étaient les bienvenues, compte tenu du fait que les coûts avaient augmenté au-delà des prévisions antérieures du conseil. L'école fut effectivement reconnue en tant que telle par le décret ministériel du 15 mars 1926, avec effet rétroactif au mois de janvier 1926⁶¹.

58. – Voir : J. GRÉBER, *Ville de Roubaix. Avant-projet d'École-préventorium, plan du rez-de-chaussée*, Paris, août 1922. [AD Lille (dans la suite, AD Lille), dossier X210, signature 77311].

59. – Cf. Ville de Roubaix, *École de Plein Air. 2° Additif au devis descriptif, en conformité avec les corrections apportées aux plans, suivant la décision du conseil municipal de Roubaix*, 8 février 1924 [destiné à être joint au PV de la réunion du conseil du 26 mars 1924][AD Lille, dossier X210, signature 77311]; L. DUPRÉ, *ibid.*, p. 21; *Journal de Roubaix*, mercredi 12 juillet 1922, p. 2; *Journal de Roubaix*, vendredi 23 novembre 1923, p. 2; lettre de G. Couloz, vice-président de « L'École pour l'École » au maire de Roubaix, Paris, 26 février 1924 [AM Roubaix, dossier IV M.a.f., n° 1, (1921-1961), Groupe scolaire du plein air]; lettre de M. Jouvenau, préfet du département du Nord, Lille, le 13 janvier 1930 [AD Lille, dossier X210, signature 77311].

60. – Cf. L. DUPRÉ, *ibid.*, p. 21; *Journal de Roubaix*, mercredi 12 juillet 1922, p. 2; *Journal de Roubaix*, vendredi 23 novembre 1923, p. 2; lettre de G. Couloz, vice-président de « L'École pour l'École » au maire de Roubaix, Paris, 26 février 1924 [AM Roubaix, dossier IV M.a.f., n° 1, (1921-1961), Groupe scolaire du plein air]; lettre de M. Jouvenau, préfet du département du Nord, Lille, le 13 janvier 1930 [AD Lille, dossier X210, signature 77311].

61. – Voir : Ville de Roubaix. Extrait du Registre des délibérations du conseil municipal. Séance du 17 avril 1925 [AM Roubaix, dossier IV M.a.f., n° 1, (1921-1961), Groupe scolaire du plein air]; ville de Roubaix. Extrait du Registre des délibérations du conseil municipal. Séance du 26 mars 1926 [AM Roubaix, dossier IV M.a.f., n° 1, (1921-1961), Groupe scolaire du plein air]. L'école fut qualifiée d'« école de plein air et d'école de perfectionnement pour les enfants arriérés », bien qu'en réalité aucune distinction était à présent faite entre les « deux » écoles. Cf. ville de Roubaix, *Bulletin communal. 1927*, Roubaix, Imprimerie typographique et lithographique Boittiaux & Delplace, s.d.

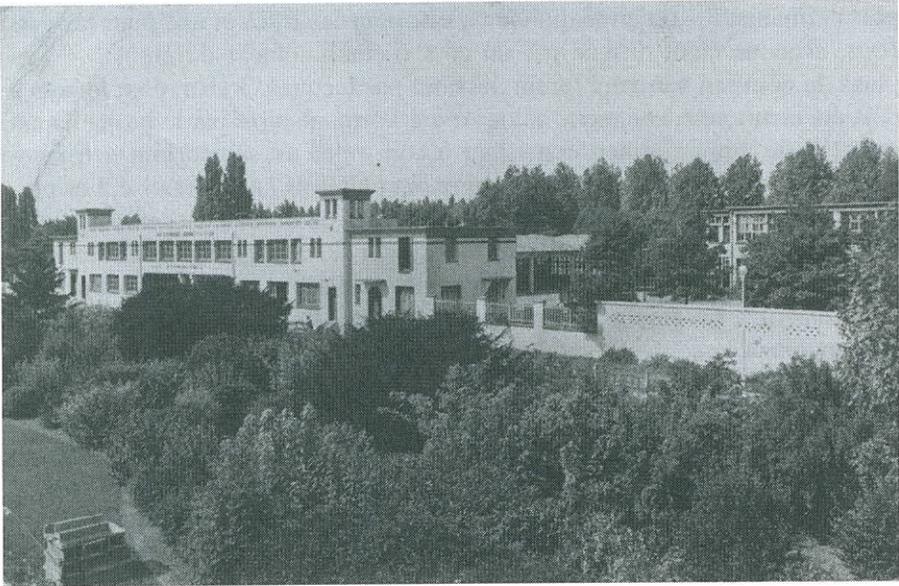


FIG. 2. – L'école du Pont-Rouge ou Centre Dupré.
[Médiathèque de Roubaix, Service du Patrimoine].

À partir d'octobre 1927, les nouveaux bâtiments furent finalement occupés, bien que l'école fût encore loin d'être terminée. D'ailleurs, la qualité de la construction de l'école devait être critiquée dans les années postérieures à la seconde guerre mondiale. Un ingénieur ayant démontré que l'école avait été construite sur un terrain mal drainé, un conseiller communiste, hostile à la majorité municipale « Troisième Force », accusa l'architecte et l'ancienne administration d'incompétence et suggéra qu'il avait été fait appel à des sous-traitants rémunérés à un prix inadmissiblement bas ; des « critiques acerbes » qui furent réfutées par Dupré et les autres conseillers. Durant la guerre, l'école avait souffert de son occupation par les armées françaises, allemandes et anglaises, et sa maintenance n'avait pu être assurée en raison de préoccupations plus urgentes et d'un manque de ressources⁶². Quoiqu'il en soit, l'école avait été inaugurée vingt ans auparavant, le 14 juillet 1928. Bien qu'elle fût louée par ses partisans comme l'école de plein air la plus moderne et la plus belle de France, il s'agissait d'un bâtiment hybride du point de vue architectural : elle présentait des caractéristiques à la fois innovantes et conservatives, dont une division radicale en deux sections, une pour chaque sexe.

62. – Ville de Roubaix, *Bulletin communal*. 1948, Roubaix, Imprimerie typographique et lithographique Boittiaux, s.d., p. 1018-1024 ; ville de Roubaix, *Extrait du Registre des délibérations du conseil municipal. Séance du 4 octobre 1948*. [AM Roubaix, dossier IV M.a.f., n° 1, (1921-1961), Groupe scolaire du plein air].

L'innovation résidait toutefois dans les salles de classe de l'école, qui étaient plus grandes que ne le prescrivaient les règlements (de 1887) et dans la conception des douches (qui allaient devenir ultérieurement un élément du patrimoine national), dont la seule présence pouvait être considérée comme une sorte d'innovation⁶³. À ce propos, le rituel de la douche était minuté et orchestré dans les moindres détails : les 90 cabines étaient utilisées de telle manière que pendant que 30 enfants prenaient leur douche, 30 autres se déshabillaient ou y étaient aidés par les « dames de service », tandis que les 30 derniers étaient déjà en train de se rhabiller. Un enfant devait passer par tout ce processus en 12 minutes chrono⁶⁴. On pouvait difficilement trouver meilleur exemple de la manière dont on essayait de « scolariser » les corps des enfants⁶⁵. De la même manière, l'existence de salles équipées pour la « radiothérapie » et la « gymnastique correctrice » pouvait également être considérée comme une innovation. En dehors de cela, l'école ne semble avoir différé en rien des établissements « ordinaires », dont, la conception architecturale évoluait également, afin de se conformer aux règlements datant de la fin du XIX^e siècle, comme un film de propagande socialiste de la municipalité (réalisé entre 1939 et 1945) en faisait la démonstration⁶⁶.

La question qui se pose alors consiste à savoir si l'enseignement dispensé à Pont-Rouge était tout aussi hybride. Il a été suggéré que l'environnement de l'école représentait tout « l'espace [et] l'air libre », et qu'il s'y établissait « naturellement » une discipline d'un ordre différent, qui était « libérale », « volontaire », « spontanée » et « affectueuse » et en conséquence « temp[érait] les caprices enfantins et les impétuosités juvéniles »⁶⁷. Dans ce « laboratoire de nouvelles théories », était-il affirmé, on « n'impos[ait] pas » mais on « entraîn[ait] » les enfants⁶⁸. De même, l'attention était attirée sur le fait qu'une approche plus « individualisée » ou « personnalisée » que dans les écoles ordinaires était adoptée, en particulier parce que, par définition, les enfants n'étaient pas subdivisés en catégories selon leur âge, mais en fonction de leurs capacités, déterminées à leur arrivée par des tests. Néanmoins, il semble que le programme scolaire ait été suivi d'aussi près que possible⁶⁹. En effet, l'école s'enorgueillissait du fait que, s'il y avait des élèves qui étaient entrés en apprentissage après leur séjour à Pont-Rouge, un nombre considé-

63. – Cf. G. VALLOT, *L'école du Pont Rouge à Roubaix (vol. 1)*, ÉAV, sous la dir. d'A.-M. Châtelet, 2000, p. 2 et 25-29.

64. – E. DE POMIANE, « L'hygiène infantile dans une école de Plein Air », *L'Hygiène par l'exemple*, n° 6, 1937. Citation de G. VALLOT, *L'école du Pont Rouge à Roubaix (vol. 1)*, *op. cit.*, p. 35.

65. – Cf. D. KIRK, *Schooling Bodies: School Practice and Public Discourse, 1880-1950*, Londres, Leicester University Press, 1998.

66. – E. ROMBEAU et J. PIAT, *Rythmes et lumières, 1939-1945*. [Médiathèque de Roubaix, Service du Patrimoine, signature I Patrim A 28].

67. – *Rapport sur l'administration*, 1932, p. 291-292.

68. – *Ibid.*

69. – *Ibid.* ; entretiens avec C.G.M., Roubaix, 16 avril 2009 et 8 mai 2009.

nable d'entre eux était aussi admis à l'examen en vue de l'obtention du certificat d'études primaires, ce qui prouvait qu'ils n'avaient pas moins appris à l'école de plein air qu'ils ne l'auraient fait ailleurs⁷⁰.

Les images visuelles de l'école, parmi lesquelles figure le film susmentionné, ne suggèrent pas que les enfants apprenaient autrement que d'habitude⁷¹, l'enseignement leur était dispensé conformément au système d'instruction conventionnel. Même s'il était vrai, comme le suggère Vallot, que l'enseignement était prodigué aux enfants à tour de rôle à l'extérieur (juste au-dessous) des salles de classe⁷², le peu de données disponibles indiquent que la « culture scolaire » typique et les « matérialités de la scolarité » caractérisaient le processus d'enseignement et d'apprentissage⁷³. Dans la mesure où l'école a progressivement adopté d'autres méthodes, telles qu'un type de système Freinet, elle l'a fait sous une forme « voilée », étant donné que l'inspection scolaire ne leur permettait pas d'être poussées au maximum⁷⁴. Par conséquent, même si l'école disposait effectivement de sa propre presse d'imprimerie et si les élèves compilaient dans une certaine mesure leurs manuels scolaires, etc., ces programmes n'ont probablement jamais atteint l'ampleur avec laquelle ils furent appliqués dans des écoles de plein air telles que la « Casa del Sole » (Trotter) à Milan et, peut-être, celle de Suresnes en France.

Un institut pour les enfants « déficients » et « attardés » (1955-1978)

Par manque de sources et de travaux, ainsi que de témoignages oraux concernant cette période, il est difficile de tirer des conclusions solides. Pourtant, bien que des méthodes d'enseignement fondamentalement nouvelles ne semblent pas avoir été développées à l'école de Pont-Rouge, cela n'exclut pas non plus qu'une attention plus grande ait été portée à des sujets qui, au moins initialement, étaient plutôt négligés au sein des écoles ordinaires (en particulier, l'éducation physique et les pratiques telles que le jardinage, lequel était destiné à détourner les futurs ouvriers des débits de boissons)⁷⁵, ni qu'au fil du temps, certains changements importants puissent avoir affecté le fonctionnement de l'école. Ce qui est évident, c'est que l'école a

70. – *Rapport sur l'administration*, 1932, p. 291-292.

71. – Voir également les photographies de Roger Poulain [*Écoles* (vol. 2). Paris, Vincent et Freal, 1931-1933], reproduites dans les travaux suivants : A.-M. CHÂTELET (dir.), *Les écoles de Plein Air. Génèse d'une certaine modernité*, Paris, 2001. [Actes de la conférence internationale et interdisciplinaire s'étant tenue à la Sorbonne la même année]; et G. VALLOT, *L'école du Pont Rouge à Roubaix* (vol. 2), *op. cit.*, p. 27.

72. – G. VALLOT, *ibid.*, p. 28. Aucune preuve n'a été trouvée à l'appui de cette affirmation.

73. – M. LAWN et I. GROSVENOR, *Materialities of Schooling. Design, Technology, Objects, Routines*, Oxford, Symposium Books, 2005.

74. – Entretiens avec C.G.M., Roubaix, 16 avril 2009 et 8 mai 2009.

75. – C. FOURET, *Air et eau*, s.p.

subi toute une série de changements à partir de la moitié des années 1950. En 1955, en effet, l'école de plein air fut équipée d'une classe d'école maternelle (supérieure) (« classe d'adaptation ») et – ce qui est plus important – de quatre classes supplémentaires (« classes de perfectionnement ») pour les enfants « retardés » (les « attardés »). Ces derniers différaient des enfants « arriérés » (« faibles », « pré-tuberculeux »), qui peuplaient déjà l'école, et des élèves « physiquement déficients » similaires (ayant des problèmes de colonne vertébrale, par exemple), qui étaient venus les rejoindre, du fait qu'ils étaient « mentalement déficients »⁷⁶.

Le « Centre Dupré », comme l'école était souvent appelée, comprenait dorénavant douze classes pour l'école de plein air ordinaire (six pour les garçons et six pour les filles), une classe de maternelle (mixte) et quatre classes (à nouveau divisées en parts égales entre les deux sexes) pour les enfants présentant des « troubles mentaux et du comportement ». Ces dernières étaient considérées comme des annexes de l'école de plein air, qui avait également été dotée peu après la guerre d'un « centre de rééducation physique » spécial, dénommé par la suite : « centre d'éducation physique spécialisé », pour lequel avaient été nommés des éducateurs physiques, qui dispensaient des cours de « gymnastique méthodique » – apparemment particulièrement nécessaires pour les filles – et plus tard également un physiothérapeute et des orthophonistes⁷⁷. Le changement des groupes cibles et la nouvelle tâche « délicate » d'encadrement furent accueillis favorablement par le personnel, peut-être en partie du fait que l'effectif des groupes cibles initiaux se réduisait, suite à la généralisation de la vaccination et à l'apparition de nouveaux traitements antibiotiques contre la tuberculose⁷⁸.

Les rares comptes rendus donnant un aperçu du mode de fonctionnement de l'« école de plein air » et de l'« école spéciale » (annexée), destinée aux enfants atteints de déficit intellectuel, indiquent que les deux sections de Pont-Rouge fonctionnaient effectivement de manière tout à fait autonome. Les enfants des « classes de perfectionnement » n'étaient pas intégrés dans l'école de plein air ordinaire. Les horaires de cours étaient organisés de manière à éviter que les « psychologiquement » faibles se mêlent aux « physiologiquement » faibles, car on souhaitait éviter une agression indésirable de la part des premiers à l'égard des seconds⁷⁹. S'agissant du programme des

76. – Ville de Roubaix, *Bulletin communal*. 1954. Roubaix, Imprimerie J. Verschave, s.d., p. 860-861 et 1015-1016.

77. – Cf. Ville de Roubaix. *Extrait du Registre des délibérations du conseil municipal*. Séance du 1^{er} juin 1951. [AM Roubaix, dossier IV M.a.f., n° 1, (1921-1961), Groupe scolaire du plein air]; Ville de Roubaix, *Bulletin communal*. 1957, Roubaix, Imprimerie J. Verschave, s.d., p. 411; entretiens avec C.G.M., Roubaix, 16 avril 2009 et 8 mai 2009.

78. – Ville de Roubaix, *Bulletin communal*, 1955, Roubaix, Imprimerie J. Verschave, s.d., p. 44.

79. – Entretiens avec C.G.M., Roubaix, 16 avril 2009 et 8 mai 2009.

« classes de l'école de plein air », peu de choses semble avoir été modifié, en dehors du fait qu'elles bénéficiaient elles aussi d'un régime médico-pédagogique plus intensifié et spécialisé, comprenant de la gymnastique corrective pour les élèves souffrant de problèmes spinaux et un entraînement psychomoteur pour ceux qui avaient un mauvais sens de l'équilibre, de l'orientation, etc. La principale différence entre l'école de plein air et les autres écoles résidait précisément dans cet encadrement médico-pédagogique accru⁸⁰. S'agissant des « arriérés mentaux », on estimait comme déjà positif qu'ils soient éduqués à un « certain niveau » au moins, de sorte qu'ils puissent trouver ultérieurement un travail « correspondant à leurs facultés ». Pour eux, aucune « thérapeutique » n'était appliquée, mais une « pédagogie spéciale, faite de douceur, de patience, et, disons le mot, d'un dévouement à toute épreuve »⁸¹.

Déclin de l'éducation impopulaire ? (1978-1983)

Si, en 1948, l'école de Pont-Rouge était toujours considérée comme « une absolue nécessité », il n'en était plus ainsi, exactement trente ans plus tard⁸². Comme les quelques nouvelles écoles de plein air ouvertes en France après la seconde guerre mondiale, notamment à Dijon et à Strasbourg, qui finirent par prendre en charge des élèves « atteints de déficit visuel », des sujets atteints de « maladie chronique », des enfants présentant des « formes instables d'épilepsie », « des troubles de l'audition et du langage », « des handicaps moteurs » et « des problèmes d'adaptation », l'école (les écoles) de plein air de Pont-Rouge cessa (cessèrent) de ne recruter que les sujets « délicats » et « défavorisés sur le plan culturel »⁸³. Il semble qu'en particulier, en ajoutant des classes destinées aux « arriérés mentaux », elle ait fait rentrer un cheval de Troie⁸⁴. Vers les années 1960 et 1970, en effet, le discours favorisant l'« intégration » des élèves dans l'« environnement scolaire normal » sonna le glas de l'école. Elle était à présent suspectée de représenter un « ghetto » de plus dans lequel les élèves étaient détenus⁸⁵. Venait s'y ajouter le nombre décroissant d'élèves appartenant au groupe cible initial qui fréquentait l'institut, ainsi que les restrictions (peut-être en partie auto-)imposées sur le plan de l'admission des enfants. En conséquence, le rapport enseignant-élève – en

80. – *Ibid.*

81. – *Nord Éclair*, jeudi 28 décembre 1961, p. 6.

82. – Cf. Ville de Roubaix, *Bulletin communal*, 1948, p. 1019; Ville de Roubaix, *Bulletin communal*, 1978, Roubaix, Imprimerie J. Verschave, s.d., p. 171 et 382-384.

83. – Même un fils de Victor Provo, maire de Roubaix de 1944 à 1977, souffrant de problèmes spinaux, passe pour avoir fréquenté l'école. Entretiens avec C.G.M., Roubaix, 16 avril 2009 et 8 mai 2009.

84. – D. LERCH, « Que sont les écoles de Plein Air devenues ? Leur évolution en France après la deuxième guerre mondiale » dans A.-M. CHÂTELET, D. LERCH et J.-N. LUC (dir.), *L'école de Plein Air*, op. cit., p. 391-394.

85. – Ville de Roubaix, *Bulletin communal*, 1978, p. 384.

d'autres termes, le rapport coût-bénéfice – tomba en deçà de niveaux admissibles. C'est probablement également pour cette raison que l'école de plein air de Pont-Rouge a progressivement cessé d'exister. À partir de l'année scolaire 1978-1979, six de ses classes (sur les douze qui restaient seulement à l'époque) furent fermées et au cours du premier semestre de 1980, l'école cessa complètement ses activités.

Même si d'autres écoles comme elle, aussi « spécialement » conçues qu'elles aient pu l'être, avaient été reconnues comme écoles ordinaires toutefois (comme l'ont confirmé les circulaires ministérielles du 29 mai 1953 et du 16 janvier 1957) et n'avaient pas eu besoin d'être de véritables « instituts d'éducation spéciale » (relevant des lois sur l'éducation spéciale), elles furent inévitablement entraînées dans le système d'éducation spéciale dans leur recherche de nouveaux groupes cibles « nécessaires » (nécessitant des soins médico-pédagogiques spécialisés). La circulaire du 17 mars 1975 du ministre de l'Éducation de l'époque, René Haby, en apporte la preuve⁸⁶. En conséquence, c'est peut-être non en dépit, mais au moins en partie à cause du fait que les écoles de plein air en France furent reconnues par le ministre de l'Éducation nationale « non seulement comme des lieux destinés aux enfants atteints de tuberculose [latente] mais à tous ceux qui étaient « atteints d'un handicap physique » », juste avant la seconde guerre mondiale, et qu'elle recruterait également par la suite ceux qui étaient atteints d'autres handicaps, que plusieurs écoles de plein air finiraient pas être fermées à la fin du xx^e siècle⁸⁷. Elles semblent avoir évolué : de symboles de liberté (présentés comme des substituts des « écoles-casernes » restrictives existantes), elles se sont transformées en institutions qui, à leur tour, renfermaient les enfants et limitaient leur émancipation. Au lieu de constituer des portes d'entrée vers la prospérité, elles sont devenues des zones d'internement solitaire – ou ont tout au moins commencé à être perçues comme telles.

Mots-clés: Europe, xx^e siècle, écoles de plein air, Centre Dupré de Roubaix, réformes pédagogiques et architecturales, utopies et dystopies.

86. – Voir: http://daniel.calin.free.fr/textoff/ecoles_plein_air_1975.html (visité en dernier lieu le 16 mai 2009). Dominique Lerch a pourtant affirmé le contraire: D. LERCH, « Que sont les écoles de Plein Air devenues ? », *op. cit.*

87. – La même chose est arrivée à d'autres écoles telles que Pont-Rouge dans le département du Nord. Ceci est en contradiction avec ce qu'A.-M. Châtelet a suggéré. Voir: A.-M. CHÂTELET, « Des idées aux bâtiments : l'essor des écoles de Plein Air en France (1907-1940) », in *l'école de Plein Air...*, *op. cit.*, p. 182.